



CLUB DU VIEUX CHÂTEAU DES AÎNÉS RURAUX DE SIGY-LE-CHÂTEL



Bonjour à toutes et tous,

Cet automne a vu enfin reprendre quelques activités au sein de notre association !

En effet, les après-midis de jeux ont eu lieu dès le mois d'octobre et nous nous sommes réunis autour d'un bon repas à Cormatin le 28 octobre suivi, pour ceux qui le souhaitaient, d'une promenade digestive

dans les jardins du château... Une belle journée de retrouvaille et ensoleillée de surcroît !

Notre assemblée générale aura lieu, si les conditions sanitaires nous le permettent d'ici là, le samedi 15 janvier 2022 à la salle communale Roger Bordes à 15H00. Cette réunion sera suivie de notre traditionnel goûter avec la galette des rois... La crise liée au COVID étant toujours d'actualité, nous devons rester vigilants et prudents afin de renouer avec nos habituelles rencontres... Prenez bien soin de vous ! En vous souhaitant une belle année 2022 ! Très cordialement,

Votre présidente, Dominique Darnand

FOYER RURAL



L'Assemblée Générale du 2 octobre 2021 a élu une nouvelle équipe : Marie-Claire Barbe, Jacques Beaumier (président), Antoine Cantin (vice-président), Nadine Carrel (trésorière adjointe), Cécile Crummack (secrétaire adjointe), Marta Duponchel, Denis Frater (trésorier), Christine Spielmann (secrétaire) et Denys Piret.

Cette nouvelle équipe est représentative de l'évolution du village. Ce constat réaffirme le rôle du Foyer Rural : réunir tout le monde en favorisant les échanges. Je me souviens d'avoir lu que dans le domaine des idées comme dans celui du commerce, on ne peut échanger utilement qu'avec des gens qui ont autre chose que ce qu'on a déjà. Pour notre nouvelle équipe, il s'agit donc avant tout d'assurer la pérennité et la réussite de grands événements comme la fête des Jonquilles ou le vide-grenier qui sont fédérateurs. Au nom de tous, bravo et merci aux organisateurs et bénévoles des éditions précédentes dont le travail considérable a rendu ces manifestations possibles. La popularité de ces événements est aussi une source essentielle de revenus pour le Foyer.

Une autre fête fédératrice est bien sûr la fête de Noël dont l'édition 2021 fut une belle réussite. Que ce soit la marche menée par les ânes de Robert, le vin chaud à Hautecour au son des chansons de Noël, le spectacle de magie et le Père Noël « enthousiaste », tout le monde fut ravi. Une belle fête inter-générationnelle qui a réuni le village. Merci à tous pour votre participation et votre bonne humeur.

L'AG du 29 janvier sera l'occasion de faire un premier point et de se réunir pour un moment de convivialité. Pour l'année 2022, mes vœux de président du Foyer Rural sont ceux de l'unité du village dans la fraternité, la solidarité et le dialogue.

Bien amicalement,

Le président du Foyer, Jacques Beaumier



À la suite de plusieurs accidents malheureux à la chasse ces derniers temps, il nous paraît intéressant de vous rapporter certaines des **CONSIGNES QUI RÉGISSENT LA SÉCURITÉ POUR LES CHASSEURS ET NON- CHASSEURS :**

- Le port du gilet fluo de couleur rouge ou orange est obligatoire.
- Dans les véhicules, les armes sont déchargées et rangées dans les étuis fermés.
- Pour aller au poste, les armes sont soit cassées, soit les culasses ouvertes.
- Arrivé au poste, bien repérer l'environnement et effectuer ses marquages pour permettre de respecter les angles de tir.
- Il est interdit de tirer en direction des routes, des habitations ou sur les chemins empierrés.
- Aucun tir hasardeux. On tire obligatoirement au rebouché un animal clairement identifié.
- Au poste, l'arme doit toujours être dirigée soit vers le haut, soit vers le sol.
- L'accès au mirador, comme à la descente, se fait arme déchargée.
- Les armes ne seront chargées qu'après l'annonce de début de traque et déchargées dès l'annonce de fin de traque.

- Il est impératif de respecter les consignes sur le choix des animaux à tirer.
- Chaque chasseur est responsable de son tir.

Pour sécuriser les tirs, la Vaillante de la Guye a construit une vingtaine de **miradors** en 2021. Surélevé, le tir forme un angle moins aigu avec le sol, il y a donc plus de chance qu'il soit fiché et qu'il n'y ait pas de ricochet.



Il y a des sonneries selon les endroits. Chez nous par convention c'est :

- Un coup long : début de traque
- Un coup long suivi d'un coup court : fin de traque
- Gibier vu : sauvagine = 2 coups, chevreuil = 3 coups, sanglier = 4 coups
- Animal blessé : rigodon suivi de l'annonce de l'animal
- Animal mort : annonce de l'animal, puis rigodon.

Avec les promeneurs, soyons courtois : la forêt leur appartient aussi. LA VAILLANTE DE LA GUYE



Quelques nouvelles de notre Association. Malgré la situation actuelle, nous nous sommes réunis ce dernier semestre. Les points suivants ont été évoqués :

- Notre Assemblée Générale est fixée au samedi **22 janvier 2022 à 15h** salle Roger Bordes.
 - Nos confitures sont réalisées grâce à la générosité de Denis FRATER qui fait don de tous les fruits de son verger en cours d'année (groseilles, figues, cerises...) et également grâce au bénévolat de plusieurs habitants.
 - À l'issue de ce dernier trimestre, la commune nous a fait part d'un don de Mr Francis DESCOMBIN consistant en un bénitier et un autel, ce dernier étant supposé être celui de la chapelle du château. Ceux-ci seront installés, après nettoyage en cours d'année, dans le patrimoine communal. À cette occasion, l'association remercie Mr DESCOMBIN pour ce geste et pour l'esprit de conservation de ce puissant héritage du passé transmis.
- Notre Association a des projets, et nous allons accomplir certains travaux pour le petit patrimoine. L'Association vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022.